

Le Conseil départemental
aux côtés des Valdoisiens

val
d'oise
le département

**STRATÉGIE
DÉPARTEMENTALE
D'ÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES**

2020-2023



La démarche engagée

La démarche d'élaboration de la nouvelle stratégie d'égalité femmes-hommes a été engagée en 2019 et a été menée en deux phases successives. Une première phase de diagnostic s'est déroulée au premier semestre 2019 afin d'identifier les principaux enjeux et besoins sur le territoire. Après cette réflexion, les élus représentant la Commission de l'Action sociale et de la santé, ainsi que celle de l'Education, des sports, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur, ont collectivement défini des orientations au regard des opportunités de notre territoire.

Edito

En matière d'égalité femmes-hommes, le Conseil départemental du Val d'Oise s'est toujours attaché à être vigilant et précurseur

En effet, dès 2011, et bien avant que la loi pour « l'égalité réelle entre les femmes et les hommes » ne soit votée en 2014, le Département s'est engagé avec conviction, d'abord dans des actions de lutte contre les violences conjugales, puis dans l'élaboration de plans départementaux d'égalité femmes-hommes plus structurés.

Fruit de toute l'expérience accumulée pendant ces années, notre nouvelle stratégie départementale 2020-2023 couvre un large champ d'actions. Education, insertion professionnelle, sensibilisation des publics, une fois encore, le Département a souhaité mobiliser tous les leviers dont il dispose pour favoriser l'égalité femme-homme en Val d'Oise.

Cette stratégie départementale s'est enrichie d'une nouvelle concertation avec les élus, les services départementaux concernés ainsi que les associations spécialisées et l'Etat. Ainsi, des réponses partagées et adaptées à des problématiques actuelles ont été apportées, telles que la dégradation des rapports filles-garçons, la mixité des métiers, le repérage des comportements violents, la lutte contre le sexisme ou encore, la valorisation des bonnes pratiques.

Parce que l'égalité entre les femmes et les hommes doit être une réalité du quotidien, le Conseil départemental du Val d'Oise reste pleinement mobilisé pour que chacun et chacune puisse bénéficier des mêmes protections, des mêmes opportunités et des mêmes droits.

Marie-Christine Cavecchi
Présidente du Conseil départemental
du Val d'Oise



La nouvelle stratégie : 5 axes et 21 objectifs

Le Département a mobilisé tous les leviers dont il dispose.
Son action s'articule ainsi autour de cinq grands axes :

1. Agir pour une éducation à l'égalité femmes-hommes 6

Objectif n°1 : Élargir les possibilités dans l'orientation et travailler sur les représentations des métiers

Objectif n°2 : Prévenir les violences et éduquer à la vie affective et sexuelle

Objectif n°3 : Renforcer l'intégration de l'objectif d'égalité filles-garçons dans les principales politiques en charge de la jeunesse valdoisienne

Objectif n°4 : Sensibiliser et former les professionnels à l'égalité filles-garçons

Objectif n°5 : S'engager pour des espaces favorisant l'égalité filles-garçons dans les collèges du Val d'Oise

2. Prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes 7

Objectif n°1 : Améliorer l'identification, l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des femmes victimes de violences

Objectif n°2 : Améliorer l'accès au logement des femmes victimes de violences en favorisant un parcours entre l'hébergement d'urgence et l'accès au logement

Objectif n°3 : Améliorer le repérage et l'accompagnement des enfants co-victimes

Objectif n°4 : Prévenir la récurrence et responsabiliser les auteurs de violences conjugales

Objectif n°5 : S'engager activement dans le futur Plan départemental de lutte contre les violences faites aux femmes, en cours d'élaboration sous l'égide de la Préfecture du Val d'Oise

Objectif n°6 : Agir en direction des publics jeunes par des actions de prévention et de lutte contre les violences

3. Améliorer l'insertion sociale et professionnelle des femmes 9

Objectif n°1 : Renforcer les éléments de diagnostic sur les parcours d'insertion des bénéficiaires du RSA

Objectif n°2 : Multiplier les parcours d'insertion et favoriser la mixité des métiers

Objectif n°3 : Développer les modes de garde d'enfants pour les publics en insertion et accompagner à la parentalité

Objectif n° 4 : Renforcer l'accès aux droits et aux soins des femmes en insertion et en situation de précarité

4. S'engager pour la promotion de l'égalité et de la mixité professionnelle dans la politique des ressources humaines du Département 10

Objectif n° 1 : Renforcer les éléments de diagnostic et d'évaluation de la situation comparée des femmes et des hommes

Objectif n° 2 : Promouvoir la mixité des métiers et travailler sur les représentations

Objectif n°3 : Prévenir les violences sexistes et sexuelles au travail

Objectif n°4 : Garantir l'égalité entre les agents à chaque étape de leur vie professionnelle

Objectif n°5 : Concilier vie privée et vie professionnelle des femmes et des hommes

5. Améliorer la visibilité et la lisibilité de l'engagement du Département en faveur de l'égalité femmes-hommes 11

Objectif n°1 : S'engager pour une communication (interne/externe) non sexiste

Objectif n°2 : Améliorer la lisibilité de la politique d'égalité femmes-hommes et valoriser les bonnes pratiques

1. Agir pour une éducation à l'égalité filles-garçons

Le Val d'Oise est le département le plus jeune de France métropolitaine. Or chacun s'accorde à reconnaître l'importance à agir dès le plus jeune âge.

› Objectif n°1 : Élargir les possibilités dans l'orientation et travailler sur les représentations des métiers

Poursuivre et renforcer les actions visant à favoriser la mixité professionnelle en travaillant sur la représentation et la mixité des métiers, ce, à la fois en direction des collégiens mais aussi des jeunes en insertion. Au regard des enjeux de mixité, les métiers des filières suivantes seront particulièrement ciblés : sciences et techniques, secteur social et médico-social, ainsi que le numérique et la sécurité.

› Objectif n°2 : Prévenir les violences et éduquer à la vie affective et sexuelle

Renforcer les actions de prévention apparaît indispensable au regard des problématiques croissantes rencontrées telles que la dégradation des rapports filles-garçons, les actes de violences sexistes et sexuelles, notamment au sein des établissements scolaires, ou encore les phénomènes de prostitution des mineurs.

› Objectif n°3 : Renforcer l'intégration de l'objectif d'égalité filles-garçons dans les principales politiques en charge de la jeunesse valdoisienne

La politique sportive du Département a intégré depuis plusieurs années l'objectif d'égalité femmes-hommes. Il s'agit de proposer de nouvelles actions pour encourager la pratique sportive des filles, promouvoir le sport féminin et sensibiliser les acteurs du sport à l'égalité filles-garçons.

La nouvelle politique départementale de Prévention spécialisée adoptée en novembre 2019 et le soutien départemental à l'Éducation Populaire ont également intégré ces enjeux comme prioritaires.

› Objectif n°4 : Sensibiliser et former les professionnels à l'égalité filles-garçons

Organiser des temps de sensibilisation en direction des professionnels de l'enfance et de l'éducation.

› Objectif n° 5 : S'engager pour des espaces favorisant l'égalité filles-garçons dans les collèges du Val d'Oise

Intégrer dans les programmes de réhabilitation ou de construction de nouveaux collèges, un axe de travail visant à favoriser la mixité et le partage égalitaire des cours de récréation et des espaces collectifs.

2. Prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes

Le Val d'Oise est un Département précurseur et volontariste dans son action en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes. Il soutient ainsi les structures et dispositifs agissant pour l'accès au droit et l'aide aux femmes victimes de violences, et a mené ces dernières années une action de sensibilisation et de formation des professionnels sociaux et médico-sociaux pour améliorer le repérage et l'accompagnement des femmes victimes. Le Département a également mis en œuvre de dispositifs innovants pour les protéger et les accompagner, à l'image du soutien aux six postes d'intervenants sociaux en commissariat depuis 2006.

Dans le cadre de sa nouvelle politique d'égalité femmes-hommes, le Département a souhaité faire de la prévention et de la lutte contre les violences faites aux femmes une orientation majeure de son action sur la période 2020-2023. Les enjeux à relever sont primordiaux : poursuivre les efforts afin d'améliorer l'identification, l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes de violences, leur accès au logement, mais aussi prendre mieux en compte la situation des enfants co-victimes des violences conjugales. Le Conseil départemental souhaite enfin, à travers cette nouvelle stratégie, mettre un accent important sur les publics jeunes, afin de prévenir les violences. Son action s'inscrit bien entendu pleinement en articulation avec celle de l'État, des collectivités et des acteurs associatifs du Val d'Oise.

» Objectif n°1 : Améliorer l'identification, l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des femmes victimes de violences

Afin de répondre à cet objectif, le Département s'engage notamment à :

- poursuivre les actions de formation en direction des travailleurs sociaux et médico-sociaux sur l'identification et l'accompagnement des femmes victimes de violences ;
- renforcer le soutien du Département aux dispositifs et structures agissant en faveur de l'accès au droit et de l'aide aux femmes victimes de violences ;
- consolider la construction d'indicateurs de suivi sur le repérage et la prise en charge des femmes victimes de violences.

» Objectif n° 2 : Améliorer l'accès au logement des femmes victimes de violences en favorisant un parcours entre l'hébergement d'urgence et l'accès au logement

L'accès au logement pour les femmes victimes de violences apparaît comme l'un des principaux freins dans les parcours de prise en charge des victimes. Aussi, le Département a décidé d'agir sur les parcours résidentiels des femmes victimes de violences en mobilisant plusieurs leviers :

- le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) en déployant le dispositif « bail glissant » : garantie aux impayés de loyers, aides au paiement des frais d'entrée dans le logement (dépôt de garantie, assurance...), mesures d'accompagnement social ;
- la mobilisation de logements en faveur des femmes victimes de violences, avec Val d'Oise Habitat et d'autres partenaires ;
- la proposition de nouveaux concepts de « résidence évolutive » portés par Val d'Oise Habitat.

› Objectif n°3 : Améliorer le repérage et l'accompagnement des enfants co-victimes

Compte tenu des leviers dont dispose la collectivité pour agir en direction du public jeune et au regard des problématiques croissantes rencontrées (dégradation des rapports filles-garçons, actes de violences sexistes et sexuelles, phénomène de prostitution des mineurs...), le Département souhaite renforcer son action en faveur de l'égalité filles-garçons, à travers notamment :

- s'assurer d'un traitement adapté d'évaluation des informations préoccupantes pour les femmes et les enfants dans les situations de violences conjugales ;
- favoriser le développement d'actions innovantes de soutien à la parentalité pour les femmes victimes de violences ;
- favoriser le recours à des aides d'urgence de l'ASE pour couvrir les dépenses liées à une mise à l'abri d'urgence ;
- contribuer à améliorer le recueil de la parole des enfants ;
- réfléchir à la mise en place d'une expérimentation d'une mesure d'accompagnement protégé des enfants en lien avec les partenaires concernés.

› Objectif n°4 : Prévenir la récurrence et responsabiliser les auteurs de violences conjugales

Le Conseil départemental s'engage à poursuivre le soutien à des actions de prévention de la récurrence des auteurs de violences conjugales (groupes de parole, stages pour les auteurs de violences conjugales...).

› Objectif n°5 : S'engager activement dans le futur Plan départemental de lutte contre les violences faites aux femmes, en cours d'élaboration sous l'égide de la Préfecture du Val d'Oise

Le Conseil départemental s'engagera de manière volontariste aux côtés de la Préfecture, du Parquet, du Tribunal de Grande Instance de Pontoise et de l'ensemble des acteurs concernés, dans la mise en œuvre de ce plan, en cohérence avec les orientations de sa nouvelle stratégie départementale d'égalité femmes-hommes pour la période 2020-2023.

› Objectif n°6 : Agir en direction des publics jeunes par des actions de prévention et de lutte contre les violences

Compte tenu des leviers dont dispose la collectivité pour agir en direction du public jeune et au regard des problématiques croissantes rencontrées (dégradation des rapports filles-garçons, actes de violences sexistes et sexuelles, phénomène de prostitution des mineurs...), le Département souhaite renforcer son action en faveur de l'égalité filles-garçons, à travers notamment :

- des actions ciblées sur le climat scolaire et la prévention des violences au sein des collèges ;
- le renforcement des actions d'éducation à la santé et sur la vie relationnelle, affective et sexuelle, notamment concernant l'exposition à la pornographie ;
- la prévention et la lutte contre les mutilations sexuelles féminines ;
- la prévention et la lutte contre la prostitution des mineurs, à travers la réalisation d'un diagnostic et la proposition d'un programme d'accompagnement des professionnels.

3. Améliorer l'insertion sociale et professionnelle des femmes

Constatant que les femmes sont particulièrement touchées par la précarité (28,6 % des bénéficiaires du RSA sont des femmes isolées avec enfants et les femmes représentent plus de 55 % des allocataires du RSA), le Conseil départemental souhaite travailler à renforcer leur insertion sociale et professionnelle.

› Objectif n°1 : Renforcer les éléments de diagnostic sur les parcours d'insertion des bénéficiaires du RSA

Pérenniser sur la nouvelle période des outils d'observation avec différents indicateurs sexués afin de pouvoir maintenir une veille.

› Objectif n°2 : Multiplier les parcours d'insertion et favoriser la mixité des métiers

Développer dans le cadre du Plan Départemental d'Insertion des actions visant à la mixité des métiers.

› Objectif n°3 : Développer les modes de garde d'enfants pour les publics en insertion et accompagner à la parentalité

Développer l'offre de garde en faveur des femmes en insertion, en renforçant le soutien aux crèches à vocation d'insertion professionnelle, et développer des actions de soutien à la parentalité.

› Objectif n° 4 : Renforcer l'accès aux droits et aux soins des femmes en insertion et en situation de précarité

Mettre en place des expérimentations afin d'améliorer la prise en charge des femmes vulnérables, enceintes ou venant d'accoucher, en vue notamment de réduire le taux de mortalité périnatale.

4. S'engager pour la promotion de l'égalité et de la mixité professionnelles dans la politique de ressources humaines du Département

Soucieux de s'appliquer à lui-même les valeurs qu'il diffuse et promeut dans le cadre de l'exercice de ses politiques publiques, le Département a décidé de déployer sur la nouvelle période un plan d'actions ambitieux afin de favoriser l'égalité professionnelle entre les agents de la collectivité autour de cinq grands objectifs :

› Objectif n° 1 : Renforcer les éléments de diagnostic et d'évaluation de la situation comparée des femmes et des hommes

Pérenniser et renforcer le travail engagé par la Direction des Ressources Humaines pour élaborer un bilan social présentant des indicateurs sexués.

› Objectif n° 2 : Promouvoir la mixité des métiers et travailler sur les représentations

Poursuivre la promotion de la mixité des métiers à travers les supports de communication, les publications de postes vacants, l'actualisation du guide « Garantir l'Absence de Discrimination et Promouvoir l'Égalité Femmes-Hommes dans la Gestion des RH », l'organisation d'événements d'ouverture aux métiers, ainsi que la mobilisation de l'apprentissage comme levier pour davantage de mixité professionnelle.

› Objectif n°3 : Prévenir les violences sexistes et sexuelles au travail

Sensibiliser largement les agents au sexisme ordinaire (campagne de communication, organisation de temps d'échanges, création d'outils d'information), former les agents encadrants au repérage et à la gestion des situations de sexisme au travail et renforcer la prévention et le signalement des situations de harcèlement.

› Objectif n°4 : Garantir l'égalité entre les agents à chaque étape de leur vie professionnelle

Interroger la pertinence des critères actuels d'avancement de grade au regard de l'égalité professionnelle. Créer une offre de formation pour favoriser l'accès aux postes à responsabilité des femmes.

› Objectif n°5 : Concilier vie privée et vie professionnelle des femmes et des hommes

La collectivité poursuit le développement du télétravail, engagé dans sa politique RH depuis plusieurs années. Sur la prochaine phase, il est prévu de développer le nombre de places de garde d'enfants proposées par le Comité des Œuvres Sociales et de consulter les organisations syndicales sur la suppression de la possibilité de transferts de congés pour garde d'enfants malades entre conjoints dans la collectivité.

5. Améliorer la visibilité et la lisibilité de l'engagement du Département en faveur de l'égalité femmes-hommes

Parce que l'égalité femmes-hommes constitue un enjeu fort dans l'exercice de ses compétences, le Département entend améliorer la visibilité de son action au service de cet engagement.

› Objectif n°1 : S'engager pour une communication (interne/externe) non sexiste

Maintenir l'attention apportée dans les supports de communication ainsi que la sensibilisation des agents communicants sur ces enjeux.

› Objectif n°2 : Améliorer la lisibilité de la politique d'égalité femmes-hommes et valoriser les bonnes pratiques

Développer la communication sur la stratégie départementale, sur les actions mises en place sur la nouvelle période et s'engager à rendre compte chaque année de l'état d'avancement des actions.



Conseil départemental du Val d'Oise - Direction de la Communication - Octobre 2020

Conseil départemental du Val d'Oise
2 avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 CERGY-PONTOISE CEDEX

tél. : 01 34 25 30 30
fax : 01 34 25 33 00
communication@valdoise.fr
www.valdoise.fr

val
d'oise 
le département